

une firme ne peut faire cours en même temps. De ce fait, le congrès de la VEV a demandé l'institutionnalisation des stages. Les enquêtes ont d'ailleurs montré que, dans les entreprises, 90 % des responsables sont favorables à des stages obligatoires pour les jeunes. ■

Peter F. Anthonissen

(Tr. Ch. Gerniers)

Littérature

W.F. Hermans interdit de parole? Ou W.F. Hermans et la tolérance de la démocratie

«Le summum de ce qu'on peut atteindre est de faire de jolies photos de vilains sujets, de tirer du plaisir de la misère», déclarait *Willem Frederik Hermans* (°1931), le plus grand écrivain néerlandais vivant, dans l'essai liminaire à *Koningin Eénoog* (La reine borgne), un album de ses photos d'amateur publié en septembre par les éditions De Bezige Bij à l'occasion de ses cinquante ans. Dans le même temps le musée d'art moderne de la ville d'Amsterdam, le Stedelijk Museum, exposait les photos en hommage à l'auteur. «Le plaisir tiré de la misère», cette citation pourrait suffire à caractériser l'œuvre littéraire d'Hermans. Ses romans et nouvelles, parmi lesquels *De tranen der acacia's* (Les pleurs des acacias - 1949), *Ik heb altijd gelijk* (J'ai toujours raison - 1951), *Het behouden huis* (La maison préservée - 1952), *Paranoia* (1953), *De donkere kamer van Damokles* (L'obscur chambre de Damoclès - 1958), *Nooit meer slapen* (Ne plus jamais dormir - 1966) et *Onder professoren* (Entre professeurs - 1975) peuvent être mis au nombre des classiques de l'après-guerre, sont dénués de toute illusion de flatteuse apparence. Hermans ne voit pas le monde plus beau qu'il n'est, on peut qualifier la vision qu'il en a, au choix, de pessimiste, de fataliste, de nihiliste ou de cynique. Ce sont ses conceptions politi-



Willem Frederik Hermans
(°1931) (Fotoarchief Letterkundig Museum).

ques, hostiles à toute forme d'idéalisme - sa conviction qu'aucune révolution ne mène à autre chose qu'à verser inutilement le sang - qui rendent Hermans suspect au sein de certains cercles d'intellectuels de gauche, surtout après la visite très critiquée qu'il fit en 1983 en Afrique du Sud. Depuis cette visite, effectuée à l'invitation du gouvernement sud-africain, on accuse W.F. Hermans d'être «un archi-réactionnaire», «un défenseur du statu quo»; on lui reproche une position politique de droite qu'il serait possible de déceler également, à en croire un professeur de littérature de l'Université de Leyde, dans une œuvre littéraire qui trahirait des vues nihilistes. Toutefois l'écrivain a défendu son voyage en Afrique du Sud, où il donna des conférences dans des universités, en le présentant comme «une aide humanitaire dans le domaine spirituel», et a énergiquement nié être un raciste ou un défenseur du régime sud-africain d'apartheid, renvoyant en particulier à des déclarations faites dans ses propres publications dès 1962. Par suite de sa visite en Afrique du Sud, Hermans a été placé sur la «liste noire» du *Centre Against Apartheid* des Nations Unies à New-

York, mise à l'index dont un conseiller municipal socialiste se rappelle tout à coup alors que l'exposition-photo au Stedelijk Museum touchait déjà à sa fin. Le collègue des bourgmestre et échevins d'Amsterdam, sommé de fermer aussitôt l'exposition au nom du boycott culturel de l'Afrique du Sud, réagit par la négative. Il s'engagea toutefois à interdire désormais à l'écrivain l'accès des institutions communales. Deux semaines plus tard, en octobre 1986, le Conseil municipal d'Amsterdam - à majorité socialiste - se retrouva bien embarrassé par cette promesse. La Stichting Literaire Activiteiten Amsterdam (Fondation Activités Littéraires Amsterdam - SLAA) subventionnée par la ville se révéla avoir invité l'écrivain quelques mois auparavant à donner une conférence prévue pour janvier 1987. L'échevin chargé de la culture, Madame Minny Luimstra, a reconnu depuis que la SLAA avait un bureau indépendant jouissant de sa responsabilité propre, mais elle laissait en même temps planer une vague menace: si la SLAA maintenait son invitation à Hermans, elle pourrait bien se voir retirer ses subventions. Le bureau de la SLAA réagit avec indignation à ces menaces. Il décida de maintenir l'invitation, fût-ce sous les protestations de deux de ses membres qui donnèrent leur démission. Le souci de s'en tenir à une «liste noire des Nations-Unies» établie à partir de critères passablement impénétrables semble toutefois n'habiter que la seule municipalité. L'écrivain a depuis lors été invité sans problèmes à un symposium sur les droits d'auteur, à l'occasion du centenaire de la convention Berner sur les droits d'auteur et du soixante-quinzième anniversaire de la loi néerlandaise sur le même sujet. Ce congrès était organisé par les ministères de la Culture et de la Justice; le 21 novembre 1986, au cours de la réunion, les deux ministres concernés prirent la parole: il s'agissait des ministres E.C. Brinkman (démocrate-chré-

tien) et F. Korthals Altes (libéral). Hermans, qui réside depuis 1974 à Paris, ne s'en tint pas seulement aux droits d'auteur dans son discours mais parla aussi des droits garantis par la constitution. Avec une certaine malice, il loua «notre deuxième moitié du vingtième siècle si progressiste et si démocratique» où un écrivain «peut prendre fait et cause pour ce qu'il veut, où il peut dire ce qu'il veut sans qu'aucun conseil municipal ou échevin de la culture, sous quelque prétexte politique ce soit, songe à jeter le discrédit sur sa réputation. (...) Il est bien loin cet abominable dix-septième siècle, où des pasteurs et autres Amstellodamois étriques pouvaient interdire à Spinoza, notre seul philosophe mondiale-ment célèbre, de prendre la parole à Amsterdam si bien que le grand-homme dut s'enfuir à Rijnsburg, ce qui représentait à l'époque plus d'heures de route qu'il n'en faut aujourd'hui pour aller d'Amsterdam à Paris». ■

Diny Schouten

(Tr. J. Fermaut)

Prix littéraires aux Pays-Bas

Le plus important prix littéraire néerlandais, le prix P.C. Hooft, un prix annuel attribué depuis 1947 à l'ensemble d'une œuvre (alternativement prose, poésie, essai), n'est plus décerné depuis 1984. Le ministre responsable, E.C. Brinkman, a refusé en 1985 d'avaliser la proposition du jury. Le candidat récusé était l'essayiste-mathématicien Hugo Brandt Corstius (1935). En tant que satiriste politique, estimait le ministre, Brandt Corstius s'était fait «un instrument de l'attaque blessante», se dispensant d'ajouter qu'il était lui-même une de ses victimes. Le conflit entre le jury et le ministre dure toujours, ne serait-ce que parce que Brinkman a accepté cette année un nouveau mandat de quatre ans. Les organisations littéraires concernées par la composition du jury ont refusé depuis ce différend de présenter de nouveaux membres du jury, et

c'est avec les plus grandes difficultés qu'on a rassemblé un comité ministériel de conseil provisoire en vue de remplacer les membres que le conflit avait conduits à se retirer. Pour sortir de l'impasse, on a proposé une résolution tendant à rendre indépendant le jury du prix P.C. Hooft. Les organisations littéraires (la Maatschappij der Nederlandse Letteren, la Vereniging der Letterkundigen, le P.E.N. club néerlandais et le Koninklijke Nederlandse Uitgeversbond) veulent créer une *association* qui attribuerait dorénavant le prix P.C. Hooft. Le ministre pourrait ensuite manifester son accord ou sa réprobation en remettant ou en ne remettant pas le prix. Le projet enlèverait à la distinction son caractère de prix d'Etat mais resterait bien aux yeux du public - du moins on l'espère - le prix littéraire le plus important. On attend pour 1987 une solution définitive au conflit; on espère que le comité ministériel de conseil (la Section Lettres du Conseil des Arts) appuiera la proposition. On a également introduit dans le débat une proposition tendant à porter à 50.000 florins (900.000 francs belges - 150.000 francs français) le montant du prix; tout le monde juge honteusement bas son montant actuel de 10.000 florins (180.000 francs belges - 30.000 francs français).

A défaut d'un prix littéraire réellement important, le monde de l'édition a essayé depuis lors d'instituer un prix littéraire *sponsorisé*. L'idée s'inspire visiblement du «cirque aux prix», par exemple de celui que le britannique *Booker-McConnellprize* organise tous les ans. Un sponsor s'est présenté et s'est engagé à garantir pendant cinq ans un prix littéraire de 50.000 florins: la chaîne de kiosques AKO/Verenigde Lectuurbedrijven. Le prix s'appellera *Prix littéraire AKO*, nom qui n'aura pas l'heur de plaire énormément aux entreprises concurrentes comme le Bruna-concern. Une nouveauté aux Pays-Bas: le prix - pour lequel on fera tous les ans appel à un nouveau jury -

fonctionnera à partir de «nominations». A condition de consacrer 2500 florins de publicité par ouvrage (plus 5.000 florins au minimum pour l'ouvrage primé), les éditeurs pourront présenter la candidature de leurs auteurs au prix. On ne peut pas encore dire clairement si le prix AKO ira à un auteur «littéraire» ou à un auteur de «fiction populaire»; la distinction entre la littérature «avec un grand L» et les ouvrages à public populaire a toujours été une question épineuse aux Pays-Bas: c'est apparemment une constante du folklore national de ne jamais considérer comme écrivains à part entière les auteurs d'ouvrages grand public («publieksboeken»). En tout état de cause, il n'y a pas de prix littéraires à leur disposition.

Cette dernière constatation est corroborée par un ouvrage de référence unique récemment paru: un répertoire des prix littéraires depuis 1880, établi pour le compte du ministère de la Culture et paru en décembre à la Staatsuitgeverij (Presses gouvernementales). L'ouvrage présente l'histoire de deux cents prix littéraires pour en total 1.300 écrivains. Pour le moment il existe encore quatre-vingt prix littéraires. L'énumération des membres des jurys donne peut-être à l'écrivain méconnu la possibilité de voir prouvée une opinion indéracinable selon laquelle les écrivains couronnés forment une *clique* dont les membres se décernent mutuellement les prix. ■

Diny Schouten

(Tr. J. Fermaut)

Le Prix Frans Erens décerné à Kees Fens

Le 20 décembre 1986, le Gouverneur du Limbourg néerlandais, M. J. Kremers, a remis le Prix Frans Erens 1986 à Kees Fens, professeur d'université et essayiste. Fens a reçu cette distinction pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix a été institué par le Conseil Provincial du Limbourg dans un but de promotion des lettres néerlandais-